



cigarette électronique

Rubrique : actualités - Date : lundi 5 novembre 2007

Dans le même journal, une présentation de la « cigarette électronique », « inodore » et « sans tabac ». D'après le quotidien, « il suffit d'une bouffée pour voir rougeoyer son extrémité et ressentir les volutes de fumées caresser la gorge avant qu'elles ne disparaissent dans les airs. Inodore... car la fumée est en fait de la vapeur d'eau », sachant que la « cigartex » « ne contient pas une once de tabac » mais « une capsule de nicotine contenant l'équivalent de 20 cigarettes ». Selon son inventeur, c'est « l'outil idéal pour arrêter de fumer ». Soulignant qu'il a fallu quatre ans de recherches pour inventer cette cigarette et deux ans pour obtenir des autorisations d'exploitation en France, notamment du ministère de la santé et des douanes, le journal signale que pour l'instant ses ventes se font par Internet. D'après le Parisien, « les capsules de nicotine dont les doses s'échelonnent entre 0 et 16 mg pour un sevrage progressif comparable aux patchs, existent dans des saveurs (...) diverses ». Son inventeur assure « Elle n'a quasiment pas d'odeur, ne contient pas de produits toxiques. On peut l'utiliser partout notamment dans les lieux publics sans gêner son entourage ». D'après le quotidien, le créateur de la cigarette est en négociation avec un grand groupe pour sa vente en parapharmacie et il a reçu des commandes de plusieurs comités de grandes entreprises pour leurs salariés fumeurs . En encadré le journal signale que cette cigarette est disponible sur le site www.cigartex.com.